

# CAUX+INFO

[www.caux.fr](http://www.caux.fr)



OCTOBRE 2023 - N° 157

- ➔ LA NOUVELLE ENTRÉE DU VILLAGE  
PAGES 1 À 3
- ➔ LES MOULINS DE CAUX [ PAGE 9 ]
- ➔ URBANISME, AIDES  
ET AUTORISATIONS [ PAGE 20 ]
- ➔ ANIMATIONS  
ET RENDEZ-VOUS DE FIN D'ANNÉE  
PAGE 24

## Jean-Charles DESPLAN Maire de Caux



# Une belle entrée de village

D'octobre 2022 à septembre 2023, la commune de Caux a vu d'importants travaux de réseaux et voirie se dérouler sur l'avenue de Neffies, le plan Albat et l'avenue Jean Jaurès, sous la supervision du bureau d'études Bek ingénierie. Ces travaux qui viennent de s'achever, ont demandé un effort considérable pour améliorer nos infrastructures. Les réseaux humides, ayant plus de soixante ans et contenant de l'amiante, ont nécessité cinq mois de délais pour remplacer les canalisations en toute sécurité (eau potable et assainissement). Un des résultats les plus visibles de

ces travaux est le passage des réseaux secs sous terre (électricité et télécommunication), ce qui a permis de dégager le ciel des câbles aériens et de supprimer plusieurs poteaux faisant désormais apparaître notre clocher dans toute sa splendeur quand on entre dans le village.

La chaussée a été repensée pour alterner trottoir, caniveaux et matérialisations associant des surfaces en « béton désactivé » ou en « enrobés noir et ocre ».

Ouvertes à la circulation le 20 septembre 2023, ces voies sont désormais qualifiées de « zones de rencontre ou de partage » propices à la sécurité et à la convivialité entre piétons, cyclistes et automobilistes. Respectons-nous !

Nous tenons à remercier tous les administrés, et particulièrement les riverains, pour leur patience et leur compréhension pendant cette période de travaux. Les désagréments temporaires ont abouti à une amélioration significative des infrastructures de notre village tout en rendant les voies plus agréables et mieux sécurisées.

J'adresse aussi mes sincères remerciements à toutes les entreprises et à l'ensemble de leurs collaborateurs qui ont œuvré sur cet important chantier ainsi qu'aux institutions, collectivités et syndicats qui ont financé pour une très large part ce projet, ce qui a permis à la commune de contribuer à hauteur de 397 000 €, soit moins d'un quart du coût total (voir tableau ci-dessous).

Un dernier mot pour vous annoncer que le Conseil Municipal lors de la séance du 29 septembre 2023 a voté la révision du PLU de la commune (Plan Local d'Urbanisme). Nous aurons bien sûr l'occasion d'en reparler.

## BUDGET POUR LA REQUALIFICATION DE L'AVENUE DE NEFFIÈS, AVENUE JEAN JAURÈS ET PLAN ALBAT

### LES FINANCEURS

<b>Commune de Caux</b>	<b>397 305 €</b>	<b>23%</b>
CAHM	549 247 €	32%
SMEVH	323 652 €	19%
Conseil Départemental	232 000 €	14%
Hérault Énergies	89 529 €	5%
Conseil Régional	72 143 €	4%
Agence de l'eau	60 050 €	3%
<b>TOTAL</b>	<b>1 723 926 €</b>	

Des travaux vont se poursuivre dans les prochaines semaines en direction de Neffies depuis le bas du chemin du Pistoulet, mais dans de moindres proportions. Le syndicat des eaux de la vallée de l'Hérault va remplacer les connexions en eau potable qui sont encore reliées à un conduit en acier vieillissant pour les migrer sur la conduite en PVC déjà existante et plus récente.

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

- À compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Permanence du Maire sur rendez-vous, le mercredi à partir de 16h30 et le samedi à partir de 10h

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETERIE

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
- Les derniers entrants jusqu'à 11h45 le matin et 17h15 l'après-midi
- Fermée le jeudi, dimanche et jours fériés

## ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS OU LOURDS

Ce service est réservé aux personnes à mobilité réduite résidant à Caux. Se faire inscrire auprès de l'accueil. Les enlèvements ont lieu le dernier mercredi de chaque mois à partir de 9h00. Les objets seront déposés sur la voie publique le jour de leur enlèvement à partir de 8h00. Noter S.V.P. qu'il est interdit aux employés de la Communauté d'Agglomération de pénétrer dans les maisons et les propriétés. Vous pouvez les contacter au 04 67 90 48 03.

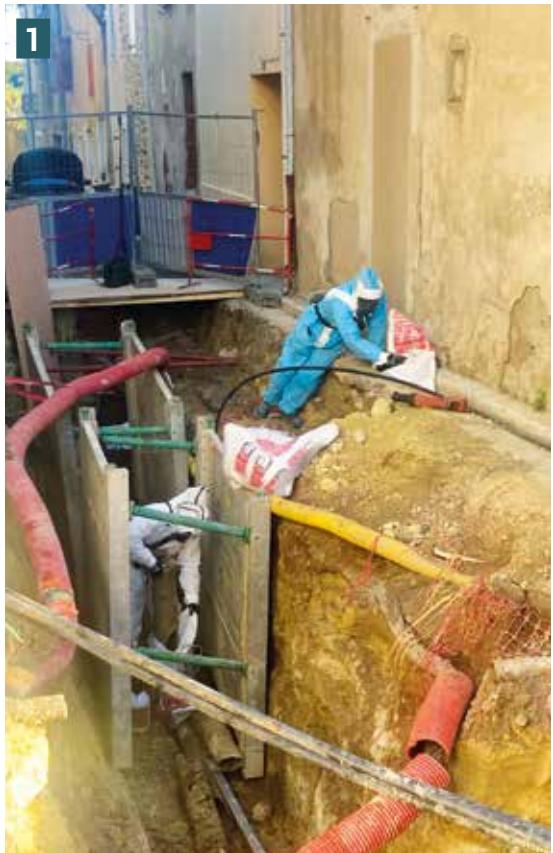
## INFOS UTILES

- Mairie 04 67 98 40 09/04 67 98 47 07 mairie@caux.fr
- Police Municipale 04 67 00 58 27
- SAMU 15
- Gendarmerie 17 04 67 98 13 65
- Pompiers Pézenas 18
- Pharmacie 04 67 98 40 74
- Kiné Lucile Estadieu-Viudez et Amélie Soubeiran et Hristo Stoyanov 04 67 98 07 19
- Cabinet infirmières de la Circulade 04 67 98 46 64/04 67 98 75 70
- Anaïs Martinez infirmière 06 38 69 63 04
- Stéphanie Scottez infirmière 06 63 33 48 28
- Camille Clémentine ostéopathe 06 14 97 56 69
- Banque Postale 04 67 98 86 36  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30. Fermée le samedi.

## CONTACT



Afin de vous permettre de les contacter, Vincent Gaudy et Julie Garcin Saudo, nos conseillers départementaux, vous communiquent le numéro de téléphone de leur secrétariat : 04 67 67 60 82.



**1** Remplacement des canalisations en amiante, techniciens sous protections (haut rue de la Fontaine)

**2** Création d'une nouvelle chambre avec vannes pour l'eau potable de la SMEVH

**3** Remplacement des réseaux humides (eaux usée et potable)

**4** Pose des bordures et caniveaux

**5** Potences du réseau télécom supprimées, puis câbles enfouis

**6** Poteaux des réseaux électrique et télécom supprimés, puis câbles enfouis

**7** Pose du revêtement en béton désactivé

**8** Pose du revêtement en enrobés noir et ocre



## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

- Mardi, mercredi, vendredi de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h30
- Samedi 9h30 à 12h00
- Fermée lundi et jeudi.

Ouvert pendant les vacances scolaires, même en été.

L'abonnement est GRATUIT pour tous !

Rue Jules Ferry - 04 67 09 98 38

[www.mediatheque.cahm.net](http://www.mediatheque.cahm.net)

Médiathèque Intercommunale  
François Rabelais

## RECENSEMENT MILITAIRE

Pour les jeunes nés en octobre, novembre et décembre 2007, les inscriptions sont prises en Mairie du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2023. Veuillez vous munir du livret de famille.



### À TÉLÉCHARGER SUR VOTRE TÉLÉPHONE SÉLECTIONNEZ LA STATION

«VILLE DE CAUX»

C'est gratuit et anonyme. Rejoignez les 2 080 abonnés au « Allo, allo numérique caussinard » ! Pour ne rien manquer sur des annonces communales, en temps réel et directement sur votre téléphone.

Application : [illiwap.com](http://illiwap.com)  
Pour système android ou Ios



Sur le site [caux.fr](http://caux.fr) en page d'accueil, toutes les infos sur la commune grâce aux guides à télécharger.

## NUMÉRO D'ASTREINTE POUR L'EAU

Vallée de l'Hérault  
04 67 25 28 29



## NUMÉRO D'ASTREINTE POUR L'ASSAINISSEMENT

Agglomération Hérault Méditerranée  
07 87 62 36 81

## ANNIVERSAIRE

### 40 ans de liens et de souvenirs : le bulletin municipal de Caux

Célébrons fièrement les 40 ans du Bulletin Municipal de la ville de Caux ! Depuis quatre décennies, cette précieuse publication a été le lien indéfectible entre la municipalité et ses citoyens, capturant les moments marquants, les réalisations communautaires et les histoires vibrantes qui tissent la trame de notre beau village.

Depuis sa première édition en mai 1983 sous le nom d'Echo Municipal, le Bulletin Municipal ou CAUX-Info a évolué pour refléter les progrès, les défis surmontés, et les succès partagés au sein de notre communauté. Le magazine local, créé par le maire Jacques Vailhère dès son élection, a été le témoin de l'évolution de Caux, documentant les initiatives locales, les événements culturels, associatifs, et les contributions exceptionnelles de ses habitants.

Au fil des pages, le Bulletin Municipal a su créer un lien spécial, transformant l'information en un récit vivant de notre histoire collective.

Aujourd'hui, à l'occasion de son 40<sup>ème</sup> anniversaire, rendons hommage à tous ceux qui ont contribué à la rédaction, à la conception et à la distribution de ce pilier de la communication locale. Que le Bulletin Municipal continue d'être une source d'inspiration, de connexion



et de célébration pour les décennies à venir, jetant un regard éclairé sur notre passé et éclairant le chemin vers notre avenir commun. Félicitations à tous les acteurs pour ces 40 années de partage de l'histoire de Caux.

1 600 exemplaires sont imprimés à chaque tirage, la version numérique PDF est consultable sur [www.caux.fr](http://www.caux.fr), rubrique « bulletins municipaux ».



#### REMISE DE RÉCOMPENSES LE 14 JUILLET

Jeudi 14 juillet, la mairie a organisé la remise de médailles et de prix à plusieurs jeunes administrés. Les élèves de l'élémentaire « en vélo », les CM2 qui passent en sixième, les bacheliers, ainsi que les sportifs méritants, ont été honorés et récompensés. Madame Julie Garcin Saudo et Monsieur Vincent Gaudy, conseillers départementaux, étaient présents à cette cérémonie aux côtés des élus locaux.

## RETRAITE

### 13 Juillet un dernier feu d'artifice pour José Martinez



**Le soir du 13 juillet, de nombreux spectateurs se sont réunis pour partager un repas et profiter d'une animation musicale en attendant l'événement incontournable : le feu d'artifice.**

Ce spectacle pyrotechnique, tiré depuis le stade de l'école, offre une animation de qualité dans des conditions optimales de sécurité. C'est un moment festif, joyeux et rassembleur apprécié par tous. Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à José Martinez pour son dernier feu d'artifice.

Après une carrière glorieuse en tant que footballeur professionnel, notre cher ami a choisi de consacrer les vingt-six dernières années de sa vie active à la ville de Caux en tant qu'agent des services techniques. Sa rigueur au travail, sa sympathie inébranlable, sa bienveillance et son engagement ont laissé une empreinte appréciée de tous les administrés. Aujourd'hui, alors qu'il prend une retraite bien méritée, nous exprimons notre gratitude pour ses années de service exceptionnelles et lui souhaitons le meilleur pour cette nouvelle étape de la vie. Son héritage et son dévouement resteront gravés dans les mémoires de tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître et de travailler à ses côtés.



## ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDENTS DE CAUX



Vendredi 8 septembre, Monsieur le Maire, son conseil municipal et les employés de la commune ont accueilli à la salle du Peuple les nouveaux résidents sur les douze derniers mois et leur a souhaité la bienvenue dans ce beau village qu'ils ont choisi. En tant que commune axée sur le dialogue entre élus et citoyens, Monsieur Jean-Charles Desplan a présenté le village, ses équipements, les associations, les employés communaux, ainsi que les différents projets urbains en cours. Ce moment d'échanges et de rencontres s'est poursuivi autour du verre de l'amitié dans une ambiance très chaleureuse.

## ANNE, UNE NOUVELLE ASVP AU SERVICE DE NOTRE VILLAGE



Après un parcours diversifié en tant qu'assistante vétérinaire et animatrice radio, Anne a décidé de mettre son talent au service de nos administrés en devenant « Agent de Surveillance sur la Voie Publique ». Avec un bagage professionnel varié, elle est prête à assumer diverses missions

au service de notre commune, prenant ainsi la succession d'Elisa Daudel à laquelle nous souhaitons une belle carrière de Policière Municipale !

Parmi ses responsabilités, figurent : les patrouilles, la gestion des marchés, la sécurisation des entrées et sorties d'écoles et de la voie publique. N'hésitez pas à aller à la rencontre d'Anne. Elle se fera un plaisir et un devoir de répondre à vos questions et de recueillir vos doléances.

Sa présence renforce notre engagement par la transparence et la communication au sein de notre communauté. Ensemble, accueillons chaleureusement Anne et soutenons-la dans ses missions au service de notre belle commune. Elle est prête à faire de notre village un endroit où il fait bon vivre.

## FORUM DES ASSOCIATIONS

### À la découverte des activités caussinardes

**En ce 9 septembre, vingt-trois associations ont répondu à l'invitation de la municipalité dans le square du Général Causse. Les visiteurs ont eu l'occasion de dialoguer avec les responsables de ces associations.**



Le tissu associatif contribue largement au dynamisme de la commune en proposant une variété d'activités tout au long de l'année, qu'elles soient sportives, culturelles, manuelles, ou intellectuelles. Cette diversité reflète une vie associative intense. Ce moment constitue une opportunité pour les habitants de Caux de se renseigner et de s'inscrire dans les disciplines qui correspondent à leurs intérêts. Nous exprimons notre gratitude aux représentants des associations, tous bénévoles, pour leur présence. Nous tenons également à remercier l'ACSC pour la sonorisation, Rémi pour l'animation, le service technique et la police municipale pour leur service.

## FESTIV'IN CAUX 2023

### Succès éclatant pour une soirée animée



Organisée par la municipalité pour dynamiser l'activité et la fréquentation au cœur du village, la 7<sup>ème</sup> édition de Festiv'in Caux s'est déroulée le jeudi 3 août, de 18h à 1h00.

Cette année, « Festiv'in Caux » a remplacé le nom « Caux'merciales », mais la formule reste inchangée. Cette soirée a rassemblé une vingtaine de professionnels au centre du village, sur l'avenue de la République et dans le square du Général Causse, dont six vignerons, treize commerçants et deux exposants.

Les visiteurs ont eu l'embarras du choix en matière de restauration. La soirée vigneronne et l'animation musicale ont rencontré un vif succès jusqu'à 1h00.



Les participants ont pu déguster une variété de spécialités culinaires régionales et apprécier les vins du terroir de

Caux lors de cette soirée, en famille ou entre amis. Les vignerons et viticulteurs ont enregistré un bilan très positif. Deux groupes de musique, le trio Say et les Zigomoteurs, ont dynamisé la soirée avec leur énergie débordante. En milieu de soirée, un heureux gagnant de la tombola a remporté son poids en vin (une pesée unique dans la région) ! La soirée vigneronne, dans cette atmosphère musicale et conviviale, a attiré plus de 900 personnes. Un beau succès.

## SAISON ESTIVALE

### Belle fréquentation du Bureau d'Information Touristique



Cet été 2023, nous avons battu le record de fréquentation du Bureau d'Information Touristique caussinard.

Pour la première fois, nous avons passé le cap des 1 000 visiteurs ! Ils ont été 1 006 précisément à franchir la porte de la Chapelle des Pénitents, place de l'Église, entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 3 septembre 2023. C'est en ce lieu que dix jeunes filles caussinardes se sont succédé durant neuf semaines, pour accueillir et faire découvrir notre cité.

#### AU PROGRAMME

Exposition de quatre artistes peintres (dont deux caussinards), visite guidée de l'Espace Patrimoine, visite guidée de l'Église, visite libre du clocher-porche et ses 144 marches, itinéraires pour

marcheurs ou cyclistes, circuits vers nos domaines viticoles. Et bien sûr parcourir notre circulade avec tous les trésors qu'elle renferme...

Il était aussi proposé un grand choix de revues et de guides, une présentation des vins de Caux et même les inscriptions pour jouer au tennis !

Avec l'active participation de l'Association Culturelle et Sportive de Caux, des Amis du Clocher et du Patrimoine de Caux, du Conseil Paroissial et de l'épicerie « Votre Marché », Caux a brillé cet été et a ravi tous nos hôtes, d'où qu'ils viennent.

Nous aimons notre village et nous savons aussi le faire aimer ! Merci à tous.

## RENTRÉE SCOLAIRE

### Nouveautés et améliorations pour nos élèves

**Nous sommes heureux d'annoncer une ouverture de classe depuis la rentrée scolaire. Désormais, nous accueillons les élèves de l'école élémentaire Pagnol répartis dans six classes et non cinq. Les classes non surchargées apportent une amélioration incontestable à la qualité de l'enseignement.**

Cette rentrée a également été marquée par des changements positifs dans notre cantine scolaire. Suite à son agrandissement et à la collaboration avec un nouveau traiteur, nous pouvons maintenant accueillir en moyenne cent élèves chaque jour dans un environnement plus spacieux et convivial. Par ailleurs, notre accueil de loisirs périscolaires, dirigé par Delphine Salvador, a élargi son offre d'activités en partenariat avec les deux écoles. Nous proposons désormais une variété d'ateliers pédagogiques passionnants, touchant des domaines tels que l'environnement, la culture, le patrimoine et le sport. Cela bénéficie à environ quarante à cinquante enfants, offrant des opportunités enrichissantes d'apprentissage en dehors des heures de classe. Les nouveaux horaires scolaires ont également été modifiés pour répondre aux besoins des élèves. Désormais, la prise en charge commence



Un espace agrandi et lumineux pour les activités périscolaires et la cantine

dès 8h45 jusqu'à 12h15, garantissant aux enfants une demi-heure supplémentaire d'enseignement le matin, plus propice à la concentration. L'après-midi, reprise des cours de 13h45 à 16h15. Cette modification permet de réduire la pause méridienne, offrant ainsi un rythme de journée plus adapté. Enfin, pour soutenir la réussite scolaire nous proposons une étude surveillée le lundi et le jeudi soir. Environ quinze enfants bénéficient de ce temps de soutien éducatif supplémentaire, favorisant leurs apprentissages. Nous sommes fiers des améliorations que nous avons apportées à notre système éducatif et

sommes déterminés à offrir à nos écoliers un environnement stimulant et favorable à leur épanouissement.

Afin de garantir un accueil de qualité, la Municipalité a réalisé un agrandissement des locaux du périscolaire d'une superficie de 55 m<sup>2</sup> soit +22 % de surface supplémentaire destinée aux enfants. La commune a investi 250 000 € dans ce projet en partenariat avec le Conseil Départemental qui a contribué à hauteur de 56 000 €.

## INAUGURATION

### Complexe sportif « Jacques Vailhère »

**Le complexe sportif, créé en 1990 route de Nizas, se nomme Jacques Vailhère depuis le 28 mai 2023.**

Décédé il y a dix ans, l'ancien maire de Caux a désormais son nom à l'entrée de l'aire de sport. Une plaque commémorative a aussi été dévoilée dans la salle du club-house par ses arrière-petits-enfants réunis pour l'occasion.

Jean-Charles Desplan a rendu hommage devant de nombreux Caussinards à l'homme passionné, empathique, entraînant et a rappelé ses actions durant trois mandats à la tête du village qu'il aimait tant.



## LA VIGNE DES ÉCOLES

Cabernet Sauvignon et rires d'écoliers : **une vendange mémorable**



**Mardi 26 septembre, la vendange de la vigne des écoles a été effectuée par les enfants des classes de grande section de maternelle et de CP.**

C'est une tradition à laquelle on ne saurait déroger, tant l'engouement est grand. Avec une température élevée et un beau temps de vendanges, Marine Saraïs (directrice et institutrice), Fanny Taillade (animatrice de l'accueil de loisirs périscolaire), Nathalie Canto (institutrice), Claudine Eveno (ATSEM de Nathalie Canto), ont accompagné quarante-quatre écoliers sur la parcelle de cabernet sauvignon jouxtant le stade d'entraînement.

La commission viticole, la responsable de la commission des écoles (Nicole Saussol), le responsable de la communication (Thierry Germain) et Jean Pierre Razimbaud (notre vigneron émérite), étaient présents pour apporter tout leur savoir-faire. À cette occasion ce dernier avait sorti le vieux pressoir du musée. Ainsi, les écoliers ont pu voir toutes les étapes nécessaires à la confection du jus de raisin. La cueillette dans un premier temps, le foulage ensuite, suivi du pressurage avant la dégustation du jus fraîchement recueilli. L'après-midi s'est terminé par un goûter amplement mérité pour nos jeunes vendangeurs.



## SOLIDARITÉ MAROC, INFORMATION SUR L'AIDE DIRECTE SUITE AU SÉISME DU 8 SEPTEMBRE 2023

De retour du Maroc le 26/09, le Docteur Michel Vidal souhaitait rendre compte aux généreux donateurs caussinards de son action sur site. L'argent collecté en quelques heures le 11 septembre (près de 4 500 €) a permis l'achat de nourriture, vêtements, médicaments, tentes de chantier, gaz pour la cuisine, panneaux solaires.

Ce ne fut qu'un petit maillon dans la chaîne de solidarité impressionnante. Le peuple marocain et les autorités ont été au rendez-vous.

Marrakech est une grande ville, avec d'innombrables centres commerciaux où il est facile de s'approvisionner.



Laissons donc faire maintenant les associations sur place, animées par la jeunesse marocaine exemplaire. Sur Caux, l'association « Languedoc Solidarité » a récupéré quant à elle de nombreux dons en nature.

Le dernier bilan de ce terrible sinistre est de 2 900 morts et 5 500 blessés.

## VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE

Réhabilitation des Moulins de Caux, bientôt les « Moulins du Ségala »



**La commune s'est engagée dans un ambitieux projet de réhabilitation du site des Moulins du Ségala, en collaboration avec les élus municipaux, le bureau d'études Hérault Ingéniering, l'association des Amis du clocher, la Fondation du patrimoine, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée. Lors de plusieurs réunions de planification, des aspects cruciaux ont été discutés pour donner vie à ce projet de préservation et de mise en valeur du patrimoine local.**

Un des premiers éléments abordé a été le plan de bornage, qui a été demandé par le bureau d'études. Ce plan servira de base pour délimiter les zones d'intervention et de préservation du site. Cependant, il est devenu évident que pour élaborer un cahier des charges exhaustif, deux éléments essentiels sont nécessaires : un relevé topographique complet et une notice historique détaillée. Un architecte du Patrimoine et un paysagiste seront également mandatés pour élaborer et chiffrer le projet de réhabilitation et mise en valeur du site. Le relevé topographique permettra d'obtenir une compréhension approfondie de la configuration du terrain, des niveaux, des dénivellés et des éléments existants sur le site. Il constituera un outil précieux pour orienter la conception du projet d'aménagement.

La notice historique, quant à elle, mettra en lumière l'histoire riche et le patrimoine culturel des Moulins.

Cette documentation sera cruciale pour prendre des décisions éclairées sur la préservation et la restauration des éléments historiques du site, tout en sensibilisant le public à son importance culturelle et patrimoniale.

Le projet envisage également des travaux essentiels, notamment le traitement des pins bordant la crête au nord du site, attaqués par des insectes ravageurs. La préservation de ces arbres est primordiale pour maintenir l'intégrité du paysage, visible à des kilomètres à la ronde.

La réfection des toitures des moulins, la pose d'ailes fixes pour l'un et d'ailes tournantes pour l'autre, ainsi que la réfection complète de la maison du meunier, sont des étapes cruciales pour préserver le patrimoine bâti. Ces travaux devront être réalisés avec le plus grand soin par des professionnels qualifiés et labélisés pour respecter l'authenticité historique.

Pour rendre le site fonctionnel et accueillant, des travaux d'adduction d'eau, d'assainissement et d'électricité sont prévus. Ils permettront de créer un espace accessible aux visiteurs tout en garantissant leur confort et un accueil de qualité. L'aménagement paysager méditerranéen, comprenant des plantations de rideaux végétaux, masquera les lotissements environnants et

contribuera à l'esthétique du site. De plus, un chemin piétonnier sera créé entre les bâtiments, favorisant ainsi la circulation.

Enfin, la mise en place d'une signalétique claire guidera les visiteurs à travers le site, fournissant des informations essentielles sur son histoire et ses caractéristiques.

Pour financer ce projet conséquent, des dossiers de demandes de subventions seront déposés auprès des organismes départementaux, régionaux, de l'État. La collaboration de la Fondation du Patrimoine nous permettra de mettre en place une levée de fonds publics et privés, des mécénats, ainsi qu'une collecte de dons déductibles des impôts. Ce projet ambitieux, fruit de la collaboration entre la municipalité, l'association du patrimoine et les partenaires, vise à préserver et à mettre en valeur le patrimoine historique des Moulins du Ségala. En respectant les principes de conservation et en impliquant la communauté locale, ce projet contribuera à enrichir la vie de la commune et à la rendre encore plus attrayante pour tous.

Nous vous rendrons compte régulièrement de l'avancée du projet qui se déroulera, en plusieurs phases, sur plusieurs années.

## Au conseil

### PRÉSENTS

Jean-Charles DESPLAN, Nicole SAUSSOL, Laurent COMBES, Sandrine MORENO, Michel VIDAL, Cécile MOREAU, Gil GEORGERENS, Marilynne CHETRIT, Christophe CANAC, Danièle NOISETTE, Virginie SANCHEZ, Claude SIGNORET, Carole BLAZQUEZ, Robert CAVALLER, Marjorie LACROIX, Nicolas CASTELLO, Julien DELOBELLE, Nathalie LAUER, Bernard JAURION, Élodie MARTINEZ, Gilbert FEDELE lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Procurations :** Thierry GERMAIN à Cécile MOREAU, Laetitia VIDOT LEVECQ à Nicole SAUSSOL, (2 procurations), Ouverture de la séance à 18h30. Laurent COMBES est nommé secrétaire de séance.

### 1 - APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 11 AVRIL ET DU 24 JUIN 2023

Le procès-verbal du 11 avril 2023 est adopté à la majorité, M. Gilbert FEDELE et Mme Nathalie LAUER s'abstienent n'étant pas encore élus lors de cette séance.

*Le procès-verbal du 24 juin 2023 est adopté à l'unanimité.*

### 2 - MISE EN PLACE DES COMMISSIONS MUNICIPALES

M. le Maire énonce les huit commissions de travail et leur composition :

#### Commission Agriculture

Vice-président : Claude SIGNORET  
Membres : Thierry GERMAIN, Gil GEORGERENS, Laurent COMBES, Nicolas CASTELLO, Bernard JAURION

#### Commission Animations, Sports et Culture

Vice-présidente : Sandrine MORENO  
Membres : Cécile MOREAU, Marilynne CHETRIT, Thierry GERMAIN, Robert CAVALLER, Nicolas CASTELLO, Gil GEORGERENS, Nicole SAUSSOL, Bernard JAURION

#### Commission Communication et Relations avec les associations

Vice-président : Thierry GERMAIN  
Membres : Cécile MOREAU, Marilynne CHETRIT, Danièle NOISETTE, Julien DELOBELLE, Nathalie LAUER

#### Commission Économie locale et Tourisme

Vice-présidente : Virginie SANCHEZ  
Membres : Laurent COMBES, Laetitia VIDOT LEVECQ, Julien DELOBELLE, Nathalie LAUER



#### Commission Environnement et Qualité de vie

Vice-présidente : Cécile MOREAU  
Membres : Danièle NOISETTE, Thierry GERMAIN, Marjorie LACROIX, Gilbert FEDELE

#### Commission Finances

Vice-président : Christophe CANAC  
Membres : Carole BLAZQUEZ, Robert CAVALLER, Laurent COMBES, Michel VIDAL, Nicolas CASTELLO, Élodie MARTINEZ

#### Commission Petite enfance et Relations avec les écoles

Vice-présidente : Nicole SAUSSOL  
Membres : Laetitia VIDOT LEVECQ, Marjorie LACROIX, Robert CAVALLER, Nathalie LAUER

#### Commission Urbanisme et Voirie

Vice-président : Laurent COMBES  
Membres : Claude SIGNORET, Robert CAVALLER, Sandrine MORENO, Cécile MOREAU, Carole BLAZQUEZ, Gilbert FEDELE

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

Sont élus à l'unanimité à la commission d'appel d'offres :

#### MEMBRES TITULAIRES

Laurent COMBES  
Nicole SAUSSOL  
Bernard JAURION

#### MEMBRES SUPPLÉANTS

Christophe CANAC  
Robert CAVALLER  
Gilbert FEDELE

### 3 - DÉSIGNATIONS DES DÉLÉGUÉS DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

M. le Maire énonce les différentes commissions extérieures et rappelle que les élus représentants de la CAHM qui siégeaient dans des commissions extérieures ne peuvent plus siéger jusqu'au 25 septembre 2023, date du prochain Conseil Communautaire. Il indique les nouveaux représentants dans les différentes commissions :

#### 1) AUPRÈS DE LA CAHM

**>> Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)**

Laurent COMBES  
Sandrine MORENO

#### >> Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Titulaire : Christophe CANAC  
Suppléant : Sandrine MORENO

#### >> Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de Pézenas Agde (SICTOM)

Titulaires : Laurent COMBES et Gil GEORGERENS  
Suppléant : Cécile MOREAU et Danièle NOISETTE

#### >> Syndicat Mixte du bassin de Thau

Titulaire : Jean-Charles DESPLAN  
Suppléant : Claude SIGNORET

#### >> Syndicat Mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault (SMEVH)

Titulaires : Jean-Charles DESPLAN et Claude SIGNORET

Suppléants : Gil GEORGERENS et Sandrine MORENO

#### >> Mission Locale d'Insertion du Centre Hérault

Titulaire : Michel VIDAL  
Suppléant : Julien DELOBELLE

### 2) AUPRÈS DES AUTRES ORGANISMES EXTÉRIEURS

#### >> Délégué en charge des questions de défense

Christophe CANAC

#### >> Délégués conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

Titulaire : Robert CAVALLER  
Suppléant : Virginie SANCHEZ

#### >> Délégués héraut Énergies

Titulaire : Christophe CANAC  
Suppléant : Thierry GERMAIN

#### >> Référents canicule

Titulaire : Michel VIDAL  
Suppléant : Laetitia VIDOT LEVECQ

#### >> Délégués sécurité routière

Titulaire : Nicolas CASTELLO  
Suppléant : Julien DELOBELLE

#### >> Délégués SIVOM (syndicat intercommunal à vocation multiple)

Titulaire : Nicole SAUSSOL  
Suppléant : Julien DELOBELLE

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### 4 - DÉTERMINATION DU NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de créer 4 postes de conseillers municipaux délégués en charge des domaines suivants :

#### >> FINANCES

#### >> COMMUNICATION ET RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

## >> ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE VIE

### >> AGRICULTURE

Il souhaite confier ces délégations à :

>> M. Christophe CANAC la délégation FINANCES

>> M. Thierry GERMAIN la délégation COMMUNICATION ET RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

>> Mme Cécile MOREAU la délégation ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE VIE

>> M. Claude SIGNORET la délégation AGRICULTURE

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## 5 - RÉGIME INDEMNITAIRE DES ÉLUS

M. le Maire explique qu'il veut rester dans l'enveloppe du précédent mandat malgré un élu supplémentaire qui reçoit une délégation. En conséquence, le Maire, les adjoints et les conseillers délégués baissent le montant de leurs indemnités.

M. le Maire énonce ces taux :

>> L'indemnité de fonction du maire est fixée à 35,70 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

>> L'indemnité de fonction du 1<sup>er</sup> adjoint est égale à 13,90 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

>> L'indemnité de fonction du 2<sup>ème</sup> adjoint est égale à 10,00 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

>> L'indemnité de fonction des 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> adjoints est égale à 8,00% de l'indice brut terminal de la fonction publique.

>> L'indemnité de fonction des conseillers municipaux délégués est fixée à 6,50 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## 6 - DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

M. le Maire fait le détail des délégations et des conditions sous lesquelles elles sont octroyées.

Une première délibération prévoit les 12 délégations suivantes :

N°4/De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

N°6/ De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.

N°7/De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

N°8/De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

N°9/D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.

N°10/De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros.

N°11/De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts.

N°14/De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme.

N°16/D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal, et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 € pour les communes de moins de 50 000 habitants et de 5 000 € pour les communes de 50 000 habitants et plus.

N°20/De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal.

N°26/De demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions.

N°27/De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

Une deuxième délibération prévoit la délégation suivante :

N°3/De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au point A de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du point C de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires.

*La délibération est adoptée à la majorité avec 19 voix pour et 4 voix contre (Nathalie LAUER, Élodie MARTINEZ, Bernard JAURION et Gilbert FEDELE).*

Les élus minoritaires souhaitent que l'autorisation d'emprunt passe par la commission des finances et le Conseil Municipal.

M. le Maire rappelle que toutes les décisions en matière d'emprunt sont systématiquement portées à la connaissance des élus.

## 7 - CONSTITUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

M. le Maire propose que 5 élus siègent au sein du Conseil d'Administration.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La liste présentée est la suivante :

> M. Michel VIDAL

> Mme Nicole SAUSSOL

> Mme Danièle NOISETTE

> Mme Marilyne CHETRIT

> Mme Sandrine MORENO

Le Conseil Municipal procède à un vote à bulletin secret. Le résultat après dépouillement est le suivant :

Nombre de bulletins dans l'urne : 23

Nombre d'exprimés : 22

Nombre de blancs : 0

Nombre de nuls : 1

Nombre de voix de la liste de Michel VIDAL : 22

*La liste de Michel VIDAL est élue.*

## 8 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PIÉGEURS AGRÉÉS DE L'HÉRAULT (ADPAH) POUR LA RÉGULATION DES PIGEONS

M. le Maire présente les modalités de la convention avec l'Association Départementale des Piégeurs Agréés de l'Hérault (ADPAH) afin de réguler la population de pigeons.

Il explique que le piégeur agréé est rémunéré au nombre de pigeons tués, soit 3,50 € par oiseau.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## 9 - CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE DES RECETTES PUBLIQUES LOCALES PAYFIP

M. le Maire explique le principe de cette adhésion, il s'agit de mettre en place un service de paiement en ligne (via Internet) pour les services proposés par la commune aux administrés. Il rappelle que c'est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## 10 - LANCEMENT D'UNE PRÉ-ÉTUDE POUR LA RÉHABILITATION DU MOULIN À VENT

M. le Maire expose que la commune a mandaté Hérault Ingénierie (établissement réunissant des experts publics pour accompagner les communes et les intercommunalités dans leurs

## Au conseil

projets d'aménagement) dont elle est adhérente afin d'établir un cahier des charges qui permettra de sélectionner un architecte du patrimoine qui mènera la conduite des travaux. Le coût de cette pré-étude est de 3 024 € TTC, pris en charge à hauteur de 30% par le Conseil Départemental soit un reste à charge pour la commune de 2 116,80 €.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### 11 - VENTE D'UNE PARCELLE DE 2 200 M<sup>2</sup> SUR LA PARCELLE CADASTRÉE A 0808

M. le Maire présente le projet de logements sociaux à destination des séniors qui est un projet important pour la commune.

Il souhaite que le Conseil Municipal valide par délibération le fait que les études d'Hérault Logement, en charge de ce projet, puissent avancer et qu'il émette un avis favorable pour la vente d'un terrain de 2 200 m<sup>2</sup> sur la parcelle A0808 au prix de 185 000 €, ce qui est conforme à l'estimation des domaines.

*La délibération est adoptée à la majorité avec 19 voix pour et 4 voix contre (Nathalie LAUER, Élodie MARTINEZ, Bernard JAURION et Gilbert FEDELE).*

### 12 - VENTE D'UNE PARCELLE DE 400 M<sup>2</sup> SUR LA PARCELLE CADASTRÉE A 0808

M. le Maire présente l'intérêt pour la commune de disposer d'une micro-crèche afin de répondre aux besoins des parents sur son territoire. Cette offre viendra en complément de celles des assistantes maternelles.

Il est proposé au Conseil Municipal de vendre un terrain de 400 m<sup>2</sup> à un promoteur gestionnaire pour la construction et l'exploitation d'une micro-crèche sur la parcelle A 0808 au prix de 46 000 €, prix conforme à l'évaluation des domaines.

*La délibération est adoptée à la majorité avec 19 voix pour et 4 voix contre (Nathalie LAUER, Élodie MARTINEZ, Bernard JAURION et Gilbert FEDELE).*

### 13 - VENTE DU BIEN COMMUNAL CADASTRÉ A 0408 IMPASSE PÉPI PAGÈS

M. le Maire rappelle la volonté des kinés de Caux qui souhaitent acquérir le bâtiment communal cadastré A 0408 impasse Pépi Pagès afin d'y planter leur cabinet.

C'est une ancienne étable acquise par la mairie en 2019 au prix de 78 000 €. La vente sera faite à la SCI Kinés and Caux gérée par Mmes Lucile VIUDEZ ESTADIEU et Amélie SOUBEIRAN. Le prix de cession proposé est de 98 100 € ce qui est conforme

à l'estimation des domaines qui est de 109 000 € plus ou moins 10%.

*La délibération est adoptée à la majorité avec 19 voix pour et 4 voix contre (Nathalie LAUER, Élodie MARTINEZ, Bernard JAURION et Gilbert FEDELE).*

### 14 - MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE (ALP)

M. le Maire expose que pour faire suite au changement des horaires des écoles à la rentrée scolaire de septembre 2023, l'Accueil de Loisirs Péri-scolaire (ALP) doit modifier son règlement pour adapter ses activités aux nouveaux besoins des familles.

De nouveaux tarifs et de nouvelles modalités de réservation seront appliqués conformément au projet de règlement envoyé aux élus.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### 15 - MISE EN PLACE DES ÉTUDES SURVEILLÉES

M. le Maire expose que le changement des horaires des écoles permet la mise en place d'un nouveau service à destination des élèves de l'école élémentaire. En effet, des études surveillées seront réalisées de 16h15 à 17h15 les lundis et jeudis en période scolaire. Des vacataires qualifiés seront recrutés pour encadrer ces études avec des groupes ne dépassant pas 12 élèves. Le tarif de cette prestation est fixé à 1,50 € par enfant et par étude. Les réservations seront réalisées au plus tard 15 jours avant la date souhaitée de prestation.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### 16 - DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT DÉONTOLOGIQUE DE L'ÉLU LOCAL PAR LE BIAIS DU CFMEL

M. le Maire expose que tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local.

Monsieur le Maire propose pour permettre aux élus de consulter le référent déontologue du Collège des Référents déontologues mis en place par le Centre de Formation des Maires et des Élus Locaux de l'Hérault, d'adhérer au service commun. Il en précise les conditions.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### 17 - TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES POUR 2024

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la circulaire émanant de M. le Préfet de l'Hérault, portant

tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2024.

À partir de la liste électorale de la commune, il est procédé au tirage au sort de :

- > CAILHOL Denis François Gilbert, né le 23/10/1969 à NARBONNE
- > BALMISA Lucie, née le 26/07/1969 à PÉZENAS
- > RIPOLL Alain Michel Raymond, né le 08/10/1963 à SETE
- > BARBIERI Maxime Julien, né le 27/10/1988 à PARIS 12<sup>ème</sup>
- > CLÉMENT Françoise Lucie Jacqueline, née le 26/06/1967 à ALÈS
- > BOCCALETTI Marina Anna Christiane, née le 12/10/1998 à ÉCHIROLLES

### 18 - RÉTROCESSION DES PARCELLES 1517 ET 1518 À LA SAS OIA (LOTISSEMENT DES CHAMPS SUSPENDUS)

Monsieur le Maire expose au conseil le besoin de procéder à la cession gratuite à l'euro symbolique des parcelles 1517 et 1518 au profit de la SAS OIA. Il s'agit des tertres situés entre la rue des Champs Suspendus et la partie haute du lotissement des Champs Suspendus.

*Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la cession gratuite.*

### 19 - ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024

M. le Maire explique que pour respecter la réglementation, la commune adopte la nomenclature M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Il propose de choisir la M57 développée.

Il invite le Directeur Général des Services à donner quelques explications.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### 20 - RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DES ÉCOLES À L'ENT (ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL)

M. le Maire explique qu'il s'agit du renouvellement de la convention avec la région Académique Occitanie pour l'adhésion des écoles à l'ENT. Seule l'école Maternelle renouvelle son adhésion pour l'année scolaire 2023/2024. Le coût de cette adhésion est de 45 €.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### 21 - ATTRIBUTION À LA CAHM D'UN FOND DE CONCOURS RELATIF AU RACCORDEMENT DES BÂTIMENTS PUBLICS À LA FIBRE OPTIQUE

M. le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de sa compétence

# Libre expression

## GROUPE « CAUX AVENIR »

Tout d'abord, nous remercions les Caussinardes et les Caussinards qui nous ont fait confiance tout au long de la trop courte campagne des élections municipales, et lors du vote du 18 juin dernier.

Nous regrettons, et probablement aussi la population, que M. le Maire n'ait pas daigné ouvrir le débat démocratiquement et répondre aux questions éventuelles, lors de la présentation de sa liste le dernier jour de la campagne.

Nous constatons avec plaisir que certains de nos engagements communiqués lors de notre campagne électorale ont fait naître dans le groupe majoritaire des intérêts nouveaux comme l'Économie locale, le Cadre de vie, la Culture, la jeunesse. Nous avions aussi soulevé le mécontentement d'un grand nombre d'entre vous concernant l'abandon du bulletin municipal (boudé par M. le Maire), il annonçait le 17 juin lors de sa réunion publique un « spécial 40 ans » sortie prévue en juillet... Celui-ci rebaptisé Caux info, est réapparu en octobre, presque un an sans communication auprès de la population. Il devrait reprendre son rythme de croisière. Rappelons que celui-ci n'avait jamais eu d'interruption depuis près de 40 ans de parution.

Même si nous n'avons pu empêcher la vente des biens communaux votée en toute hâte dès la 2<sup>ème</sup> réunion du Conseil Municipal suivant sa mise en place, le lancement de la révision totale du PLU a été annoncé lors du Conseil Municipal du 29 septembre. Il était temps... Depuis son rejet par le Conseil Municipal le 30 juillet 2021, plus de 2 années perdues avant la décision de le retravailler et de le relancer... Cela ne concerne plus, comme prévu en juillet 2021, une simple modification, mais c'est maintenant une révision totale qui va demander beaucoup plus d'études et va durer bien plus longtemps. Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint a précisé que le PLU serait terminé dans 2 ans...

Dans le bulletin N° 156, les points sur le budget 2023 de la commune reflètent que très sommairement les difficultés de la gestion communale que nous avons soulignées lors de notre réunion publique et sur lesquelles nous n'avons pu démocratiquement débattre lors de celle de la liste Caux au Cœur. Nous aurions aimé voir les courbes des résultats de « l'épargne brute », des « dépenses de gestion courante », qui sont bien plus parlantes. Et comment en seulement 3 années de gestion la majorité actuelle se félicite d'avoir diminué la dette communale alors qu'un emprunt de 300 000 euros a été effectué dès la première année de mandat et que les annuités d'intérêts ont augmenté (14 496 euros d'augmentation en 3 ans)... Nous avons en outre vainement cherché les comptes rendus des séances du Conseil Municipal qui ont eu lieu entre juillet 2022 et avril 2023... Mais cela n'est probablement pas très important pour la majorité municipale...

Les élus de la liste Caux Avenir continueront à travailler pour la prospérité, le rayonnement et le bien vivre à Caux. Nous nous engageons à vous informer régulièrement sur la gestion humaine et matérielle de notre commune.

### CAUX AVENIR

Suivez notre communication sur la page Facebook  
« CAUX AVENIR »

Haut Débit, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) a décidé de déployer un réseau de fibre optique afin de permettre, d'une part, d'interconnecter les diverses infrastructures informatiques en présence pour leur faire bénéficier de prestations Télécom de grande qualité à des prix équivalents à ceux pratiqués dans les grandes agglomérations et d'autre part, de favoriser la mutualisation des systèmes d'information (informatique et téléphonie) entre les collectivités territoriales afin de réduire les frais de communication tout en améliorant la qualité des liaisons.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 30 000 € HT, répartis de la manière suivante :

>> Part communale 50% : 15 000 € HT

>> Part CAHM 50% : 15 000 € HT

Il est ainsi proposé aux membres du conseil d'approuver le projet d'interconnexion des bâtiments communaux, de valider le principe de versement d'un fond de concours à la CAHM à hauteur de 50% du montant HT des travaux, dans la limite de 30 000 € HT.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le projet d'interconnexion des bâtiments communaux.*

## 22 - CHANGEMENT DE TRAITEUR DE LA CANTINE SCOLAIRE

M. le Maire informe l'assemblée qu'après une première augmentation de 8% à la rentrée scolaire 2022, notre traiteur actuel de la restauration scolaire SUD-EST TRAITEUR a souhaité pratiquer une augmentation de 12% dès le mois de mars 2023 sur le prix du repas payé par la commune.

Mme Nicole SAUSSOL précise alors qu'une consultation de traiteurs a alors été initiée par la commune avec un double objectif :

>> garantir un repas de qualité pour nos élèves

>> maîtriser les coûts pour la commune

À l'issue de cette consultation c'est le traiteur BARBOTEU RESTAURATION qui propose l'offre la plus économiquement avantageuse pour la commune. Ce traiteur met l'accent sur les produits locaux et communiqué chaque semaine sur les produits issus de ce circuit court de distribution.

Le tarif du repas proposé est à 3,80 € HT contre 3,88 € HT actuellement.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le changement de traiteur de la cantine scolaire.*

## INFORMATIONS DIVERSES

>> M. le Maire informe que 2 recrutements sont en cours suite au départ à la retraite de José MARTINEZ et d'Elisa DAUDEL qui a réussi le concours de la police municipale et par conséquent va quitter sa fonction d'ASVP à Caux pour une autre commune.

>> Il rappelle que le Bureau d'Information Tourisme (BIT) est ouvert à la place de l'Église, chapelle des Pénitents. Il est tenu par des étudiantes caussinardes qui se succèdent tout l'été.

>> Il annonce un changement de nom de la manifestation des « Cauxmerciales » qui devient sur le même modèle « Festiv'in Caux ».

>> M. le Maire invite les conseillers à la cérémonie du 14 juillet.

>> M. Gil GEORGERENS explique que le débroussaillage des chemins ruraux débutera lundi 10 juillet. Il rappelle que les saisonniers (jeunes garçons Caussinards) débutent à la même date aux services techniques.

**Fin de la séance à 20h15.**

**Tous les procès-verbaux des séances du Conseil Municipal ainsi que les délibérations sont à lire et/ou à télécharger :**

>> Sur le site [www.caux.fr](http://www.caux.fr)

(rubrique Conseils Municipaux > Comptes rendus...).

>> Sur le panneau numérique situé dans le hall de la Mairie.

>> En version papier à disposition au secrétariat de la Mairie.

## LA RÉCRÉ DES AÎNÉS



La Récré des Aînés a repris ses activités le jeudi 5 octobre après-midi : discussions, loto, café et gâteaux. Nous fêtons les anniversaires, le 1<sup>er</sup> sera pour Jacqueline qui fête ses 95 ans.

Venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir le jeudi à partir de 14h à la salle commune de la Médiathèque !

## UN NOUVEAU DÉPART PROMETTEUR POUR LE TENNIS DE TABLE DE L'ACSC



La section de tennis de table de l'ACSC reprend des couleurs ! Après deux années en sous-effectif, la nouvelle saison 2023/2024 s'annonce prometteuse. En effet, pas moins de quatorze joueuses et joueurs s'affrontent les lundis et les jeudis de 15h à 17h30 à la salle Jacques Secrétin. Entre les matchs, des pauses fraîcheur permettent de faire connaissance et de discuter de l'actualité de notre village. Tout se passe donc dans la joie et la bonne humeur.



## Association Le Cri des Hérissons



**« Le Cri des Hérissons » rejoint le tissu associatif de la commune de Caux.**

Depuis sa participation au forum de septembre, l'association compte une trentaine d'adhérents de 10 à 73 ans avec les membres du bureau représentés par Caroline Girod, la présidente, Guillaume Auriol, le secrétaire et Marion Allier et Aurélie Hougnou, les trésorières. C'est une association pour laquelle les adhérents s'engagent dans la mise en place d'actions de sensibilisation liées au dérèglement climatique et à ses effets sur l'environnement, à l'échelle du territoire.

Les adhérents se sont retrouvés pour un « café écolo » le jeudi 28 septembre afin d'organiser le calendrier des événements de cette nouvelle saison. Au programme cette année : des ramassages de déchets dans les fossés avec atelier « zéro déchet », un stand dérèglement climatique à la foire de Roujan et au marché paysan de Neffiès, un projet artistique « la fresque murale » sur les transports de demain, une exposition « climat et biodiversité c'est chaud ! », un projet « cuisine éco-responsable » avec l'introduction de plantes sauvages comestibles dans nos assiettes et une sortie vélo et atelier de réparation pour découvrir les pistes potentiellement cyclables pour nos trajets quotidiens. Si vous aussi, vous souhaitez agir localement et que vous êtes prêts à donner de votre temps pour cette cause, alors venez rejoindre la troupe des hérissons ! Vous pourrez alors intégrer le groupe des bénévoles actifs. Pour plus d'information contactez-nous par mail à l'adresse : [lecridesherissons@hotmail.com](mailto:lecridesherissons@hotmail.com).

**N'hésitez pas à suivre l'actualité des Hérissons sur notre page facebook « Le cri des hérissons ». À bientôt pour de nouvelles aventures !**

## LANGUEDOC SOLIDARITÉ AVEC LES RÉFUGIÉS

La Saison 2023 a été une année chargée pour LSR, tant du point de vue de l'aide apportée que des fonds collectés par le biais d'un certain nombre d'événements, notamment des quiz, un dîner et une soirée musicale, et nous terminerons par notre concert de Noël au Château de Cassan le 16 décembre. Nous continuons à nourrir et à habiller les familles de la région et à distribuer des vêtements chauds et des couvertures à ceux qui n'ont pas d'abri. Nous avons également participé au projet Solidarité Maroc et nous finançons le logement d'une famille de réfugiés à Béziers. Nous commençons déjà à planifier 2024 avec un quiz en janvier/février et un pique-nique musical à la Seigneurie de Peyrat le 19 mai.



Pour plus d'informations sur nos événements et le travail que nous faisons, veuillez consulter : [www.languedocsolidarite.com](http://www.languedocsolidarite.com)

## Le Pétanq's club remercie ses bénévoles

Le Pétanq's club vient de terminer sa saison en partageant un repas avec tous les bénévoles et leurs conjoints afin de les remercier pour leur dévouement.

Le club a réussi à maintenir toutes les équipes dans leurs divisions respectives avec une mention spéciale à l'équipe 1, qui reste en 1<sup>ère</sup> division départementale. Le bureau prépare déjà la saison prochaine avec l'organisation de l'assemblée générale qui se tiendra le vendredi 3 novembre à 18H30 à la Médiathèque.



Le club vous communique les dates de ses évènements : Le dimanche 12 novembre : loto, vendredi 5 janvier : galette des rois, dimanche 11 février : loto, samedi 13 avril : concours « Challenge Jean-Michel Cavaller », lundi 20 mai : concours, samedi 20 juillet : concours, samedi 27 juillet : repas de la Fête de la Pétanque, samedi 10 août : concours.

## Le souvenir Français de Caux, Roujan, Pézenas



Richard Ribeyrolles médaillé par Mme la Députée

À l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet à Paris, l'ancienne ASVP de la municipalité, Mademoiselle Élisa Daudel s'est rendue dans la capitale, munie du drapeau de la ville de Caux pour représenter la commune. L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de l'Hérault (ONACVGH), désireux de mettre à l'honneur de jeunes porte-drapeaux, a proposé au comité du Souvenir Français de Caux/Roujan/Pézenas, de financer entièrement ce voyage.

La commémoration de la libération des quatre communes entre Caux (Lieutenant Jean Lucas), Roujan (Henri Mas), Neffies (Mariano Ros) et Fontès (Gendarmes Lebaron et Pradeille), s'est déroulée le vendredi 25 août 2023 sur chaque site et présidée par les quatre maires. Après ces commémorations, le Monument aux Morts de Roujan a

été dévoilé à la suite de sa rénovation. Au cours de cette manifestation et avant le verre du souvenir, Messieurs Pascal et Richard Ribeyrolles ont été décorés de la Croix du Souvenir de l'ANAFFA. Nous remercions les porte-drapeaux présents lors toutes nos cérémonies.

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la perte d'un de nos adhérents, Monsieur Guy Bajic, survenu le 1<sup>er</sup> septembre dernier. Il a porté fièrement le drapeau des Médaillés Militaires de Pézenas/Caux durant de longues années. Toutes nos condoléances à la famille et à ses proches.

Le 9 septembre, nous étions présents lors du forum des associations dans le square du Général Causse. Nous avons pu échanger avec les visiteurs sur le stand du Souvenir Français.

Le 25 septembre, nous avons rendu hommage aux Harkis au Monument aux Morts du cimetière, avec la présence de six porte-drapeaux, mais malheureusement, peu de participants.

Les 25 et 26 novembre prochains, pour la première fois, le comité du Souvenir Français organisera son premier marché de Noël à la salle du Peuple. Rendez-vous pris avec le Père Noël qui sera exceptionnellement présent le 25 novembre pour rencontrer les enfants et éventuellement, recevoir la liste des jouets...



Tous les porte-drapeaux réunis au départ de Caux aux Champs Blancs

## LES BABELEURS



### « BANC'CAUX »

Ce samedi 16 septembre, malgré le temps très incertain, « Banc'Caux » a pu se dérouler presque normalement. Durant les journées du patrimoine, la mairie et les associations les amis du clocher, l'ACSC et les Babeleurs nous ont promenés dans le centre ancien de bancs en bancs.

La déambulation historique truffée d'anecdotes de Sylvette pour nous conter l'histoire de Caux, nous entraînait de places en rues pour assister à des performances essentiellement théâtrales sur les bancs, certaines comiques, d'autres poétiques et même une danse chorégraphiée par Léa. Nous pouvions terminer par la visite du clocher, du musée, de l'exposition de motos anciennes devant l'église et celle organisée dans la Chapelle des Pénitents, présentée par les artistes anonymes ou non et d'autres associations : le Photo Caméra Club de Béziers, le Café Photo, Michèle Owoo, l'AsArt et Julie Petre sur le thème des bancs de Caux.

D'abord un peu dubitatifs, nous avons été conquis par ce mélange d'univers tout en découvrant le village.

Le spectacle « Banc'Caux » sera repris sur scène sous le nom de « Sur les bancs » le samedi 18 novembre vers 16 heures au foyer rural de Pézenas pour l'association caritative de Caux « Languedoc Solidarité avec les Réfugiés ».

## Les Amis du Clocher et du Patrimoine de Caux



### FÊTE DU CLOCHER SAMEDI 29 JUILLET

La fête du clocher attire chaque année toujours autant de participants. 150 personnes (adhérents, estivants et Caussinards) étaient réunies sur le parvis de l'église pour passer la soirée animée par le trio Say. Apéritif offert par la municipalité et repas concocté par « Le Petit Péché » de Roujan.



### FORUM DES ASSOCIATIONS SAMEDI 9 SEPTEMBRE

La nouvelle édition organisée par la municipalité dans le square Général Causse a attiré beaucoup de visiteurs. Notre association avait préparé un stand pour présenter nos activités. Deux nouvelles adhésions ont été enregistrées et des livres ont été vendus.



### JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

Samedi : visite de l'Espace Patrimoine, visites guidées dans le centre ancien avec des mini-scènes jouées par « les Babeleurs » sous l'impulsion de Marc-Alain (ACSC section théâtre), exposition sur le parvis de l'église de motos anciennes de 10h à 18h et montée au clocher.

Dimanche : inauguration de la capitelle Collet dont les travaux ont été effectués durant l'année par des bénévoles de l'association. Soixante personnes se sont déplacées pour découvrir ce patrimoine en présence des propriétaires du domaine de Daurion, qui ont offert le verre de l'amitié pour clôturer cette inauguration.

#### Prochainement :

- Conférence le 10 novembre à 18h, salle de la Médiathèque François Rabelais
- Repas-Spectacle le 18 novembre à 12h, salle du Peuple
- Concert le 3 décembre à 16h, église Saint Gervais et Protais

# Association culturelle et sportive de Caux

## Reprise des activités à l'ACSC

Après un petit mois de pause en août, l'Association Culturelle et Sportive de Caux a repris son rythme.

Nous avons tout d'abord participé au forum des associations organisé par la mairie, où nos animateurs ont pu présenter l'ensemble de nos sections, une vingtaine !

Samedi 16 et dimanche 17 septembre, la section théâtre animée par Marc-Alain nous a présenté son travail de l'année écoulée : « Banc'Caux », ensemble de courtes pièces sur et autour des bancs, jouées lors de déambulations dans le centre ancien. Les groupes étaient guidés par Sylvette Laussel pour les commentaires historiques, à l'occasion des journées européennes du patrimoine. La pièce a été rejouée le 6 octobre à Nizas.

Le vendredi 22 septembre, ce fut autour de la section Café Photo de mettre à l'honneur le travail de ses adhérents : le vernissage de l'exposition s'est tenu à la Médiathèque devant un public enchanté par les œuvres exposées.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 29 septembre, suivie de la traditionnelle soirée tarte. Enca Russo, présidente, a dressé le rapport moral de l'année écoulée. Elle a rappelé le but que s'est fixé notre association depuis quarante-cinq ans : faire que notre village soit un lieu d'échanges et de partage entre générations, pour qu'il reste vivant.



Après avoir remercié les bénévoles, les animateurs et la municipalité pour leur soutien, et eu une pensée spéciale pour notre président d'honneur Jean-Pierre Carrère, Enca a rendu hommage à quatre de nos anciens adhérents décédés cette année : Colette Douhéret, Andres Encinas, Henri Taillebourg, et Angel Bénédicto, qui tous ont soutenu notre action durant de longues années.

Cependant, le faible nombre de participants à cette soirée (environ 25 personnes et quelques excusés, alors que nous comptions 308 adhérents !) renforce l'impression que depuis quelques années, nos adhérents ont perdu de vue l'esprit associatif et que certains ne sont que des consommateurs. Ce n'est pas ce pour quoi nous nous sommes engagés. Être adhérent, c'est participer aux activités des sections choisies, mais c'est aussi faire vivre les manifestations variées proposées tout au long de l'année, et en particulier ce temps fort qu'est une as-

semblée générale. Votre présence nous réjouit et nous encourage dans nos efforts pour l'animation du village, que nous espérons pouvoir continuer à assurer.

La saison va se poursuivre avec une première participation à « octobre rose », en faveur de la Ligue dans la lutte contre le cancer du sein. Les 6, 7 et 8 octobre, l'ACSC a invité toutes les personnes intéressées à des activités sportives (fitness, strong, renforcement musculaire, gymnastique, randonnée) à la salle du Peuple.

Le ciné-débat reprendra ses projections mensuelles : « Aurore » le 13 octobre, « Un homme idéal » le 24 novembre, « Mais vous êtes fous » le 8 décembre, et « Santa et Cie » pour les familles le 16 décembre.

Nos deux prochains spectacles auront lieu le dimanche 29 octobre, jour de la fête de la Circulade et du vin nouveau, avec des chansons françaises, puis le samedi 11 novembre, la troupe Musica Lyrica nous enchantera avec l'opéra-bouffe « La Belle Hélène » de Jacques Offenbach.

À très bientôt pour toutes ces manifestations !



## L'Amicale des Séniors

**L'Amicale des Seniors reprend après une interruption estivale.**

Les activités « Jeux » du mardi après-midi à la salle de l'ancienne école Marcel Pagnol ont repris et accueillent régulièrement une douzaine de participants. Ils ont le choix entre différents jeux (belote, tarot, scrabble et autres) selon leurs envies. Est-ce l'effet de la chaleur et de l'été persistant, mais le repas prévu le samedi 23 septembre avec moins de trente personnes inscrites a dû être annulé faute d'un nombre suffisant de participants que nous impose le traiteur. Peut-être était-ce un peu trop tôt pour passer un après-midi enfermés ?

Nous préparons activement dès maintenant, le prochain repas de Noël qui aura lieu le samedi 9 décembre : animations et surprises seront au rendez-vous. Nous vous y attendons nombreux, adhérents et non adhérents !

Afin de préparer l'assemblée générale, en début d'année, nous organiserons l'appel à cotisations au local Marcel Pagnol : le jeudi 11 janvier de 15h00 à 17h00, le vendredi 12 janvier de 10h00 à 12h00.



L'assemblée générale aura lieu à la salle commune de la Médiathèque le vendredi 26 janvier 2024 à 15h00. À l'issue, nous vous offrirons la galette des rois.

## Association Caux Tennis de Table

**Le club de Caux Tennis de Table est heureux de vous dire « Bonjour à tous » !**



L'été 2023 a été bien rempli comme l'an dernier, malgré les fortes chaleurs.

Le Club de Caux a participé à la troisième édition « Été Ping » proposée par la Fédération Française de Tennis de Table afin de faire découvrir notre sport, ce qui a permis d'accueillir de nouveaux adhérents.

Tous les vendredis soir ou les dimanches matin de juin à septembre, nous avons organisé les « IntraCaux » et des rencontres amicales avec Mar-seillan, Cournonteral et Abeilhan.

Nous avons aussi accueilli l'ensemble du personnel du restaurant piscénois « L'assiette d'Anatole ». Le 9 septembre, le Club de Tennis à Table a participé au forum des associations organisé par la municipalité. Le club avait mis à disposition des curieux une table d'entraînement, qui a rencontré un franc succès auprès des jeunes Caussinards (et des moins jeunes !).

Grâce à ce dynamisme, nous attirons toujours autant d'adhérents au sein du club. Cela se traduit par une augmentation des effectifs qui avoisinent soixante participants. Cette année encore, certains joueurs sont venus renforcer nos équipes existantes comme Romain Fonade et Xavier Santapau (ayant un classement de 10). Sans compter nos jeunes de l'an dernier, qui vont jouer avec les adultes dans le championnat senior par équipe.

Notre école de Tennis de Table se porte toujours aussi bien, elle a repris les cours depuis le 20 septembre, avec trois niveaux : École primaire sous la direction de Jean-Luc Discher, collégiens sous la houlette de Xavier Dumay et Stéphane Ringeval, lycéens et quelques adultes qui veulent se perfectionner sous la direction de Cyrille Gosset et Patrice Larroque.

Le succès est au rendez-vous car il ne reste que peu de places.

Grâce à ces apports, le club de Caux TT va participer à divers championnats :

- Le Championnat Senior avec six équipes (une Régionale 3, une Départementale 1, deux Départementale 2, deux Départementale 4) du 24 septembre, 8 et 22 octobre, 5, 19, 26 novembre et le 10 décembre dans la salle polyvalente de l'école Marcel Pagnol et à la salle Jacques Secrétin.
- Le Championnat Vétéran avec quatre ou cinq équipes.
- Le Championnat jeune avec deux équipes jeunes à Mèze.
- Le Critérium Départemental à Mèze.

Tout ceci ne serait pas possible sans le soutien du Conseil Municipal, des artisans et des commerçants de Caux comme All'eau Plomberie ou la boucherie Lavelle, La Tête d'Anchois, le Garage Caux Service Auto, et bien d'autres.



## Football, en direct des stades avec l'ES Cœur Hérault



L'Entente Sportive Cœur Hérault (ESC34) a entamé sa saison avec une augmentation notable de ses effectifs : les catégories Baby à U9, qui affichent complet en ce début d'année.

Le club compte également une catégorie U11 qui a lancé ses premiers plateaux (il reste des places, équipe mixte pour les enfants nés en 2013 et 2014) ainsi que deux équipes U13 garçons (il reste des places, enfants nés en 2011 et 2012) et une équipe U13 filles qui compte 18 joueuses à plein effectif. La catégorie U15 a déjà brillamment remporté ses quatre premiers matchs de championnat.

De plus, le club aligne quatre équipes seniors, trois masculines, dont une équipe de vétérans, et une équipe féminine, toutes ayant également démarré leurs saisons respectives.

En plus de son assemblée générale annuelle de juin, l'ES Cœur Hérault organise une assemblée générale 2 automne-hiver ouverte à tous ses licenciés.

Elle a pour objectif de faire le point sur le début de saison et de permettre aux nouveaux membres de découvrir le club, son fonctionnement et ses valeurs. Cette réunion informative et conviviale aura lieu cette année le vendredi 17 novembre à 18h à l'espace du Peyral de Péret. Elle sera suivie d'un apéritif offert pour favoriser les échanges.

**Stages :** L'ESC34 organise des stages pendant certaines vacances scolaires au stade de Caux. Le premier se déroulera la première semaine des vacances de Toussaint, du lundi 23 au vendredi 27 octobre. Il accueillera les U6-U7 le matin et les U8 à U15 toute la journée

(repas à apporter, goûter offert). Ces stages sont ouverts aux licenciés et aux non-licenciés. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Marcio Ribeiro au 07 77 79 64 70.

**Animations :** Le club organisera un thé dansant dans la salle des fêtes de Lézignan-la-Cèbe le dimanche 26 novembre en après-midi.

L'ESC34 pour la saison 2023/2024 en chiffres : 220 licenciés, 13 équipes, 10 éducateurs ou entraîneurs formés ou en cours de formation, 28 bénévoles actifs, 1 arbitre officiel, 8 communes adhérentes au projet associatif, 3 stades (Caux et Aspiran, le stade de Fontès étant fermé cette saison), 1 label Ecole de foot FFF...

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page Facebook de l'Entente Sportive Cœur Hérault, contacter les dirigeants et éducateurs ou vous rendre à la permanence du mercredi après-midi au stade Jacques Vailhère de Caux, route de Nizas.

**Informations :** Page Facebook de l'ESC34

**Contacts :** Marcio Ribeiro, responsable sportif au 07 77 79 64 70  
Alain Mendez, secrétaire général au 06 31 18 83 88

## L'Association de Jumelage reprend du service...

Visite de Sète et du Mont Saint-Clair lors d'un dernier échange



Le jumelage entre Caux et Fauville en Caux, commune de Terres de Caux en Seine Maritime, située à une vingtaine de kilomètres de Fécamp et quarantaine de Rouen et du Havre, fêtera bientôt ses 40 ans d'existence. Les communes de Nizas et Adissan se sont associées au jumelage en 1998. Des amitiés durables et sincères suite aux rencontres et échanges se sont créées au fil des ans entre les familles.

De nombreux adhérents comme nos amis Fauvillais ont souhaité relancer l'activité de l'association en sommeil depuis 2019. Des échanges entre municipalités ont eu lieu durant l'été. Un nouveau conseil d'administration a été élu dont Françoise Queux est la présidente. Les Maires des communes jumelées avec Fauville en Caux en sont les Présidents d'Honneur conformément aux statuts.

Dans le cadre de la reprise de ses activités, l'association « AJCANPO » organisera sur la fin de l'année 2023 deux lots : l'un à Nizas le dimanche 26/11 à 16h30 et le second à Caux le dimanche 17/12 à 16h30.



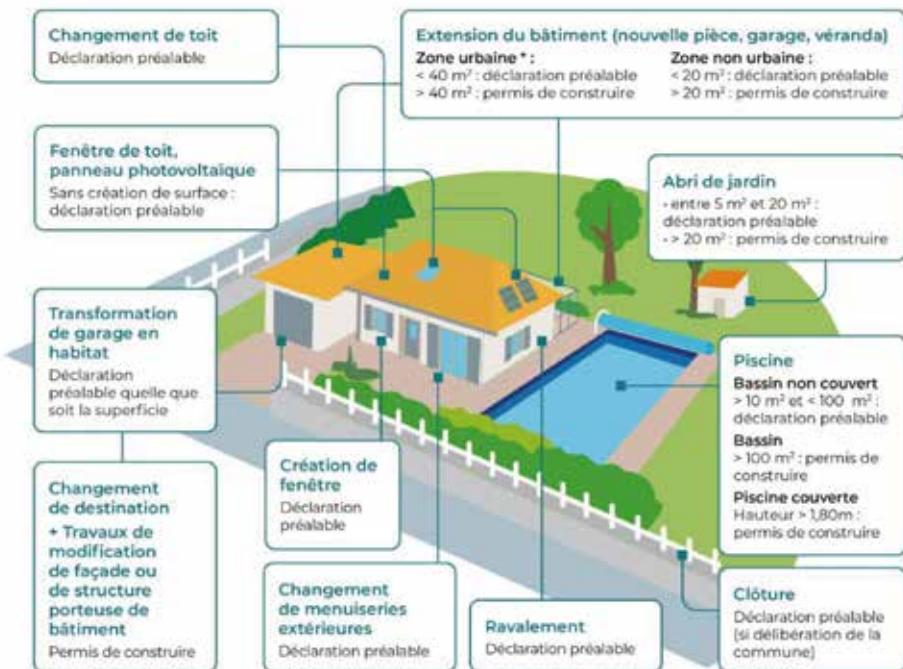
## Direction Régionale des Affaires Culturelles



Dans le cas où votre projet de construction ou rénovation serait situé dans un espace protégé au titre du code du patrimoine ou de l'environnement, la DRAC (Bâtiments de France) vous propose de transmettre votre avant-projet via : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/udap34>

Une fois le dossier réceptionné, les services départementaux de l'architecture et du patrimoine reviendront vers vous dans un délai de 15 jours environ.

## Urbanisme : aides et autorisations



**Les autorisations d'urbanisme** sont des formalités obligatoires, préalables à la réalisation de constructions nouvelles, de travaux sur construction existante, des changements de destination et des travaux d'aménagement.

Les travaux exécutés sans autorisation ou en méconnaissance des règles d'urbanisme constituent des infractions au code de l'urbanisme et aux règlements pris pour son application.

Le schéma ci-dessus présente globalement les différents travaux soumis à permis de construire ou à déclaration préalable. Ce schéma n'ayant qu'un ca-

ractère indicatif, il convient pour tout projet de travaux de s'adresser au service urbanisme (urbanisme@caux.fr) afin de vérifier quel type d'autorisation déposer.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les demandes de permis de construire / déclaration préalable / certificat d'urbanisme peuvent être déposées par voie électronique. C'est un service gratuit, accessible 24h/24 et 7j/7, entièrement sécurisé et confidentiel et pratique pour voir la progression de votre demande.

Rendez-vous sur le guichet numérique : <https://gnau.cahm.net/gnau>

## L'Énergie solaire

### UNE SOLUTION DURABLE POUR RÉDUIRE VOTRE FACTURE D'ÉLECTRICITÉ



Fabrice Rhul, installé à Caux depuis vingt ans, s'est spécialisé au fil des années dans les énergies renouvelables. Il met en avant les panneaux photovoltaïques et réalise des études pour les particuliers, mais aussi

pour les collectivités et tous types d'entreprises dont les factures d'électricité ne cessent de grimper. Il prend en charge le projet depuis l'étude initiale jusqu'au raccordement à Enedis.

Mais pourquoi installer des panneaux solaires ? À l'heure de la transition énergétique et de la forte augmentation des tarifs du kWh, il devient plus que pertinent d'investir dans une énergie propre et inépuisable : le So-

leil grâce à laquelle on utilise sa production d'électricité au fur et à mesure des besoins dans la journée. Du coup, tous les appareils que vous utilisez en journée fonctionnent gratuitement. Et si vous produisez trop, vous pouvez revendre le surplus à EDF, le Linky s'occupe de tout, vous n'avez rien à faire.

Durable ? En effet, les panneaux photovoltaïques ont une durée de vie minimale de vingt ans. Vous pourrez

alors réaliser des économies de 40 à 60 % sur votre facture d'électricité. Plus le tarif du kWh augmentera, plus vous ferez d'économies, c'est proportionnel.

Pour des renseignements ou une étude gratuite,appelez Fabrice Rhul au 06 12 73 78 38 ou envoyez un e-mail à fabrice.rhul@gmail.com.

Vous pouvez me voir le vendredi matin sur le marché de Caux. Vous pouvez également visiter les sites web suivants : [www.medkumo.fr](http://www.medkumo.fr) et [www.batimentphotovoltaïque.fr](http://www.batimentphotovoltaïque.fr).

## Ti'tour à Vélo



### UNE BELLE ÉTAPE À CAUX

Pour l'évènement « Tous à Vélo » organisé par l'association Pézenas en Transition, une balade à vélo à travers notre territoire a été organisée dimanche 24 septembre. Les objectifs étaient de promouvoir le déplacement à vélo et de mettre en valeur les parcours sécurisés reliant nos villages. Ainsi, après Cazouls-d'Hérault et Lézignan-la-Cèbe c'est près de trente cyclistes qui ont fait une halte à Caux avant de poursuivre vers Alignan, Tourbes et Pézenas...

Le Maire de Caux, Jean-Charles Desplan, avait mis à disposition pour cette occasion l'ancienne école Marcel Pagnol.

Thierry Germain et Cécile Moreau, conseillers municipaux ont accueilli la caravane.

Le café, les petits gâteaux et les jus de fruit étaient les bienvenus après l'étape longue entre Lézignan-la-Cèbe et Caux. La bonne humeur s'est vite installée lorsque parmi les cyclistes, un jazz-band s'est mis en place. La musique, les discussions et les rires ont résonné dans cette ancienne cour d'école. Mais il était déjà temps de se remettre en selle pour l'étape suivante vers Alignan-du-Vent. Les organisateurs ont adressé un chaleureux message de remerciement pour cette jolie étape à Caux. À refaire !

### NOUVEAU PUB SALON DE THÉ, LE CHRISTALAIN



Bienvenue au Christalain, le tout nouveau pub, place de la République, qui est ouvert depuis le 18 juin dernier. Cet établissement, fondé par Alain et Christine, vous accueille chaleureusement de 7h00 à 13h00 et de 14h30 à 22h00 tous les jours, sauf le mardi. Que ce soit pour un café matinal, un thé, un déjeuner décontracté ou une soirée animée, vous trouverez ici l'ambiance parfaite.

À partir du mois de novembre, le Christalain devient également le lieu idéal pour des après-midi conviviaux en proposant des rencontres et des jeux tels que belote, échecs, rami, dames, scrabble et bien d'autres encore au programme...

## Vendanges 2023

### ENTRE DÉFIS CLIMATIQUES ET ADAPTATION AUX MARCHÉS



Les vendanges 2023 ont débuté dans la majeure partie des cas, après le 15 août pour se terminer un mois plus tard aux alentours du 15 septembre. Le millésime est marqué par une climatologie exceptionnelle pour notre région. En effet, le déficit hydrique de l'année rappelle plus un climat du sud de l'Espagne ou d'Afrique du Nord que celui du Languedoc.

La semaine du 15 août, avec des températures

très hautes, a eu comme conséquence première un lissage des maturités.

Ainsi après avoir débuté par les cépages blancs, les cépages rouges ont rapidement été mûrs. Un phénomène de concentration des baies, bien connu des viticulteurs, est apparu et une course contre la montre s'est engagée. Heureusement que l'apport technique des machines à vendanger a permis de condenser le travail en quatre semaines au lieu des six habituelles.

Les vins blancs issus de cette récolte sont de bonne qualité. Pour les rosés, le Grenache et le Cinsault tirent leur

épingle du jeu grâce à l'absence d'humidité et à un état sanitaire très satisfaisant. Quant aux rouges, il est trop tôt pour se prononcer même si l'on constate déjà des Syrahs de haute qualité.

Avec la chaleur, les fermentations malolactiques se sont enchaînées. Les vins seront prêts à la vente bientôt. Il est à noter que malgré une baisse de production de 20 à 30%, la stabilité des prix de vente s'explique par une baisse de la consommation.

Malgré une hausse du trafic routier des engins agricoles durant la période, aucun incident notable n'a été déploré.

### FÊTE DES VOISINS RUE DES CIGALES



Le 15 Septembre s'est déroulée la deuxième édition de la fête des voisins de la rue des cigales !

Une somptueuse paella « cuisinée sous nos yeux » par Claude et André a enchanté nos papilles et nous a permis de nous rapprocher davantage et d'échanger en toute convivialité après les vacances d'été. Les spécialités antillaises ou lyonnaises, quiches et desserts variés ont eu un vif succès. Merci à tous d'avoir joué le jeu.

Le barnum de Maurice nous fut très utile, car en fin de soirée, une pluie d'orage s'est abattue sur Caux abrégant les festivités qui se sont terminées malgré tout dans les rires et la bonne humeur. À l'année prochaine...

**LE REX****UNE ÉTAPE GOURMANDE AVEC DES NOUVEAUX PASSIONNÉS**

C'est une histoire d'amour, à la fois pour la cuisine et l'entreprise, qui a débuté le 1<sup>er</sup> octobre de cette année, une date officielle marquant le moment où Stéphanie et Bruno Coma, fraîchement mariés, ont pris les rênes du célèbre Rex en gérance avec Melvin Toulouse. Cet établissement avait déjà su se faire un nom sous la direction de Christian Sanchez. Les nouveaux gérants sont bien décidés à poursuivre cette belle aventure, avec une touche personnelle qui promet de ravir les palais.

Le bar est ouvert tous les jours de 7h00 à 15h00, et de 17h30 à 1h00 du lundi au samedi, ainsi que le dimanche de 7h30 à 15h00. Vous pouvez vous restaurer tous les midis de la semaine, ainsi que le soir du jeudi au samedi.

L'endroit est un véritable lieu de rencontre pour tous les goûts : retransmissions de matchs pour les amateurs de sport, karaoké pour les mélomanes, animations musicales...

Mais ce n'est pas tout ! Stéphanie, Bruno et Melvin ont également à cœur de satisfaire toutes les envies. Le Rex propose des menus de groupe jusqu'à cinquante convives pour les grandes célébrations. Pour ceux qui préfèrent savourer leur repas à la maison, le restaurant propose également des plats à emporter, avec même un service de livraison à domicile pour les personnes à mobilité réduite.

Stéphanie et Bruno ont une solide expérience dans la gestion de restaurants à Pinet et Portiragnes, tandis que Melvin a dirigé un restaurant au Cap d'Agde. Leur vécu et leur passion pour leur métier sont les ingrédients parfaits pour faire du REX un lieu incontournable pour les amateurs de bonne cuisine. Alors, si vous cherchez à satisfaire vos papilles et à passer un moment agréable aux côtés des nouveaux gérants, n'hésitez pas à leur rendre visite. Vous ne serez pas déçus, et ils seront heureux de vous accueillir.

**Le Faucon Crècerellette****UN RETOUR TRIOMPHAL À CAUX**

Petit rapace migrateur, à ne pas confondre avec le faucon crécerelle présent toute l'année, le faucon crècerellette est un oiseau remarquable et rare qui a failli disparaître totalement de France dans les années 80 en raison des effets du DDT et des pesticides sur leur capacité de reproduction et d'alimentation, entre autres. Depuis quelques années, l'oiseau se reproduit sur trois secteurs français : le centre de l'Hérault, la plaine de la Crau et la basse plaine de l'Aude. À Caux, nous pouvons nous réjouir d'accueillir une population croissante. À son arrivée en 2019, on comptait sept couples, en 2020 quinze couples, en 2021 vingt couples et en 2022-2023 quarante-cinq couples. C'est Béatrice, adhérente LPO, qui témoigne de cet enjeu : « J'habite dans le centre historique, quel privilège de cohabiter pendant plusieurs mois avec

cet oiseau sauvage de toute beauté ». Les comptages s'effectuent chaque été, et Mona, comteuse LPO dans le cadre de son master biodiversité, confie : « L'autorisation d'accéder au clocher nous a offert un champ de vision et une précision plus importants ».

Les premiers individus arrivent début mars, en avril les mâles offrent des proies à leur femelle de façon régulière, et la formation des couples s'achève fin mai.

Le couple élève deux ou trois petits sous les tuiles canal des toitures dans le centre historique du village, car celles-ci présentent des ouvertures conformes aux règles de construction du bâti ancien. Pour soutenir la nidification dans notre village, une charte toiture rassemble les bonnes pratiques pour rénover, construire ou accueillir, disponible en mairie. Quant à son alimentation, composée essentiellement de sauterelles, de criquets et de cigales, les milieux ouverts tels que les friches viticoles et les prairies sont à favoriser pour apporter cette diversité. Un gratifiant palmarès place la commune de Caux en 3<sup>ème</sup> position, derrière Villeveyrac et Saint Pargoire.

**LIEN CHARTE TOITURE FAUCON**

<https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/conservation-d-especes-menacees/especes-prioritaires/missions-rapaces/faucons/faucon-crecerellette/ressources/pour-une-toiture-favorable-au-faucon-crecerellette>

**3<sup>ÈME</sup> PLAN D'ACTION 2021-2030**

[https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/PNA%20Faucon%20Crecerellette\\_2021-2030.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/PNA%20Faucon%20Crecerellette_2021-2030.pdf)

**DAVID ENJALBAL, DOMAINE DE BAYELLE**

Déjà la cinquième récolte que David vinifie au domaine de Bayelle. Il y a cinq ans, M. Bec, le propriétaire, a commencé à lui louer quelques vignes où la culture et la production sont en agriculture biologique. Il cultivait et faisait déjà son vin avec ses propres parcelles depuis une dizaine d'années, mais la reprise de Bayelle a été un vrai tremplin. Chaque année, malgré les multiples coups durs (accidents climatiques, confinement, crise économique...), les ventes progressent. C'est très encourageant. À ce jour, il conditionne principalement du bag-in-box de 5 litres, sous les trois couleurs, par soucis économique et écologique pour le consommateur. Cette année, la gamme va s'étoffer. La vente au domaine se fait sur rendez-vous au 06 83 04 18 05.

## Le baeckeoffe

### Plat alsacien

**Avis à tous les amateurs de viande et de bons petits plats mijotés, cette recette de baeckeoffe est ici ! À l'origine de ce plat typiquement alsacien était cuit dans le four du boulanger. Tester dès à présent ce grand classique de la cuisine alsacienne savoureux parfumé nourrissant.**

#### INGRÉDIENTS POUR LE GÂTEAU

500 g d'agneau (collet ou épaule)  
500 g de porc (collet)  
500 g de bœuf (poitrine ou palette)  
1 pied de porc  
400 g de poireaux  
300 g d'oignons  
150 g de carottes  
1 kg 500 de pommes de terre  
Sel et poivre  
½ feuille de laurier  
80 g de graisse d'oie ou de saindoux

#### POUR LA MARINADE

2 carottes  
1 oignon  
1 poireau  
1 échalote  
1/2 branche de céleri  
1 gousse d'ail un peu de thym  
1/2 feuille de laurier  
Sel et poivre  
une bouteille de vin à votre choix du (Riesling ou Sylvaner).

La veille préparation de la marinade, couper la viande en gros cube. Éplucher, laver et couper en rondelles les carottes, l'oignon et le blanc de poireau prévus pour la marinade ainsi que l'ail, l'échalote, thym, laurier, sel poivre, le vin de votre choix, ceci dans un grand récipient, laisser mariner la viande pendant la nuit.



Le lendemain égoutter la viande, réservé le liquide de la marinade. Émincer les oignons, les poireaux, les carottes et les pommes de terre coupées en lamelles d'environ 0,5 cm d'épaisseur. Badigeonner l'intérieur de la cocotte en terre avec de la (graisse d'oie ou le saindoux) disposer une première couche de légumes et pomme de terre mettre de la viande dessus et couvrir avec le reste de légumes et de pommes de terre, salée, poivre, mouillé avec la marinade pour que l'ensemble soit bien couvert, ajouté un peu d'eau si nécessaire. Poser le couvercle sur le récipient et sceller le pourtour de ce couvercle avec une pâte faite de farine et d'eau (former cette pâte en boudin) que vous appliquez sur le pourtour du couvercle qui a pour but de mieux garder la vapeur dans la cocotte pendant la cuisson. Cuire à four moyen (180 degrés à 200 degrés) pendant 2h30. Ouvrez la terrine juste au moment de servir et accompagnez d'une salade verte.

## Maud Chayer



**NOUVELLE CORRESPONDANTE MIDI LIBRE À CAUX**

Maud Chayer est arrivée à Caux il y a quelques mois à peine, mais elle connaît bien notre village. En effet, mariée à un Caus-sinard, elle avait

déjà effectué plusieurs séjours dans notre commune. C'est même elle qui a convaincu sa famille de venir s'y installer ! Car ils viennent de loin : du Canada, son pays natal. Être correspondante Midi Libre, pour elle, c'est le plaisir de pratiquer son activité favorite (l'écriture) mais surtout, c'est l'occasion d'aller à la rencontre des Caussinards. N'hésitez pas à la contacter si vous avez une histoire à lui raconter !

Maud succède donc à Gaëlle Humbert que nous remercions au nom des lecteurs du quotidien régional.

## Cours d'anglais à Caux



**Marie-Laure Battut est enseignante en faculté et elle donne des cours d'anglais particuliers.**

**Si votre enfant rencontre des difficultés face**

**à l'apprentissage de l'anglais, des cours ludiques et pédagogiques lui donneront envie de travailler et de progresser.**

**Cours de la 6<sup>ème</sup> à la Terminale et cours de conversation pour adultes.**

**Tél. 06 17 08 00 08**



Le Bulletin Municipal de Caux est édité par la Mairie de Caux au 04 67 98 40 09

Directeur de la publication  
Jean-Charles Desplan

#### Photos

Studio Graou, Stéphane Cambon, associations de Caux, service communication Mairie, CAHM, Istock

#### Maquette et mise en pages

b@b 06 65 15 36 14

#### Impression JF impression

Dépôt légal 4<sup>ème</sup> trimestre 2023

## VOS RV

### ● VEN. 10 NOVEMBRE

Conférence (Amis du Clocher),  
salle Médiathèque à 18h

### ● SAM. 11 NOVEMBRE

Commémoration guerre 14-18  
à 11h00. Spectacle opérette (ACSC),  
salle du Peuple à 17h

### ● DIM. 12 NOVEMBRE

Loto Pétanq's club, salle du Peuple  
salle du Peuple à 16h30

### ● VEN. 17 NOVEMBRE

Soirée jeux de société (ACSC), Mé-  
diathèque à 19h

### ● SAM. 18 NOVEMBRE

Repas spectacle (Amis du Clocher),  
salle du Peuple à 12h

### ● VEN. 24 NOVEMBRE

Ciné-débat (ACSC),  
salle Marcel Pagnol à 20h30

### ● SAM. 25

### ET DIM. 26 NOVEMBRE

Marché de Noël (Souvenir Français),  
salle du Peuple

### ● DIM. 3 DÉCEMBRE

Concert (Amis du Clocher),  
église à 16h

### ● MAR. 5 DÉCEMBRE

Commémoration en hommage  
aux combattants de la guerre  
d'Algérie, Tunisie et Maroc

### ● VEN. 8 DÉCEMBRE

Ciné-débat (ACSC),  
salle Marcel Pagnol à 20h30

### ● SAM. 9 DÉCEMBRE

Repas de Noël des séniors,  
salle du peuple à 12h

### ● SAM. 9

### ET DIM. 10 DÉCEMBRE

Marché de Noël  
au Domaine de la Resclauze

### ● DIM. 10 DÉCEMBRE

Bourse aux jouets par le Caux'llectif  
jeunesse, cour de l'ancienne école  
Marcel Pagnol

### ● SAM. 16 DÉCEMBRE

Ciné jeune public (ACSC),  
salle du Peuple à 16h

### ● DIM. 17 DÉCEMBRE

Loto association du jumelage,  
salle du peuple à 16h30

### ● MAR. 19 DÉCEMBRE

Marché de Noël des écoles,  
salle du Peuple

### ● DIM. 31 DÉCEMBRE

Réveillon avec les Fées de la Scène  
et le traiteur Le Petit Péché,  
salle du Peuple, 19h

### ● VEN. 5 JANVIER

Galette des rois (pétanq's Club),  
salle Médiathèque à 18h30

### ● SAM. 6 JANVIER

Galette des rois (Souvenir Français),  
salle du Peuple

### ● MER. 10 JANVIER

Vœux au personnel communal,  
salle Médiathèque à 18h30

### ● JEU. 11 JANVIER

Recré des aînés, salle Médiathèque  
à 14h

### ● VEN. 12 JANVIER

Vœux aux professionnels,  
salle du Peuple à 18h30  
Ciné débat (ACSC),  
salle Marcel Pagnol à 20h30

### ● SAM. 20 JANVIER

Vœux à la population,  
salle du Peuple à 18h30

### ● VEN. 26 JANVIER

Assemblée Générale des séniors  
salle Médiathèque à 15h  
Soirée soupe (ACSC) à 19h

### ● VEN. 2 FÉVRIER

Ciné-débat (ACSC)  
salle Marcel Pagnol

### ● VEN. 9 FÉVRIER

Repas des seniors, salle du Peuple  
à 12h

### ● DIM. 11 FÉVRIER

Loto Pétanq's Club, salle du peuple  
à 16h30